

## ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE... au bureau

Les éco-gestes au bureau permettent de réduire la consommation de ressources et leur gaspillage dans notre activité professionnelle.



1.

**Je trie  
mes déchets  
recyclables.**

Si le tri des déchets de papier n'est pas respecté dans votre bureau, prenez l'initiative de l'organiser en mettant à disposition des sacs cabas dans les bureaux et en déposant vous-même vos déchets recyclables dans les bacs jaunes une fois par semaine.



2.

**J'amène ma  
tasse réutilisable  
au travail.**

La pause café est productrice de beaucoup de déchets : emballages individuels de sucre, dosettes de café, gobelets en plastique ou en carton, touillettes... Pour limiter ces déchets, emmenez votre tasse ou votre mug réutilisable au bureau, ainsi que votre cuillère. La plupart des machines à café les accepte.



3.

**J'utilise des  
feuilles de  
brouillon.**

Plutôt que d'utiliser du papier vierge pour écrire ou pour imprimer, utilisez du brouillon ! Gardez le papier imprimé dont vous n'avez pas besoin plutôt que de le jeter. Utilisez le verso de ce brouillon pour vos notes personnelles. Vous économiserez ainsi du papier.



4.

**Je préfère les  
impressions  
en noir et blanc.**

Les cartouches d'encre de nos imprimantes contiennent des substances chimiques et toxiques, c'est pourquoi il est impératif de les recycler. Imprimer en couleur consomme plusieurs cartouches d'encre à la fois, alors qu'imprimer en noir et blanc n'en utilise qu'une seule. Il est plus écologique d'imprimer en noir et blanc, afin d'économiser les cartouches.



5.

**J'imprime  
mes documents  
en recto-verso.**

Le papier est le premier consommable utilisé au bureau. Il coûte très cher à l'environnement et aux collectivités. Pour faire des économies de papier, imprimez toujours en recto-verso les pages strictement nécessaires. Vous pouvez également imprimer les documents en 2 pages par feuille : il suffit de sélectionner cette option dans vos paramètres d'impression. Vous utiliserez ainsi deux fois moins de papier !



6.

**J'achète  
des fournitures  
rechargeables.**

Préférez le rechargeable au jetable. Avec la possibilité d'utiliser des recharges, on prolonge l'utilisation du produit tout en diminuant la quantité de déchets et on fait des économies !

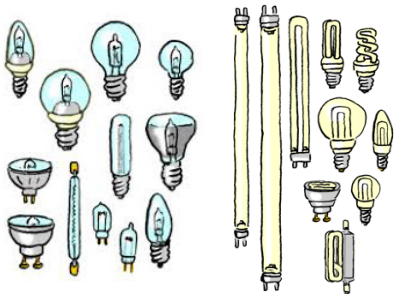
Dès que possible, privilégiez des fournitures en matières naturelles et non traitées.

Pensez également à déposer vos instruments d'écriture usagés dans une boîte à stylos Terracycle.



## LE RECYCLAGE DES AMPOULES...

### Une idée lumineuse



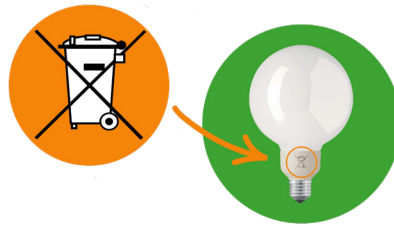
Recycler les lampes, c'est avant tout en réutiliser les matières qui les composent et préserver ainsi les ressources naturelles. Mais c'est aussi isoler le mercure qu'elles contiennent pour ne pas polluer. La filière de recyclage des lampes est gérée par



#### Quelles lampes pouvez-vous recycler ?

Tubes fluorescents dans le garage, ampoules halogènes dans le couloir, lampes fluocompactes ou à LED dans le séjour... Laquelle part à la poubelle ? Laquelle doit être recyclée ? Comment s'y retrouver ?

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variées, mais elles portent toutes le **symbole « poubelle barrée »**, signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées en mélange avec d'autres déchets.



Une fois que vos lampes ont été collectées dans le bac de recyclage, elles sont envoyées vers un centre de traitement. Les matières peuvent être stockées hermétiquement, valorisées énergétiquement ou recyclées afin de fabriquer de nouveaux produits comme des cadres de vélos ou de nouveaux tubes.



#### Les lampes se recyclent à plus de 90% de leur poids !

Verre 87% : recyclé,  
Métaux 5% : recyclés,  
Plastique 2% : incinéré,  
Poudres fluorescentes mercurisées 2% : neutralisées,  
Autres matériaux 4% : éliminés.



**Les lampes sans le symbole de la «poubelle barrée» se jettent dans la poubelle pour le VERRE.**

**FAUX.** Seuls les emballages en verre vont dans le conteneur vert comme les bouteilles, pots ou bocaux. Les ampoules sont à mettre dans le bac gris des Ordures Ménagères.

**Si une lampe se casse, je dois aérer la pièce.**

**VRAI.** Les lampes à économie d'énergie contiennent du mercure. Présente en très faible quantité, cette substance n'est pas dangereuse pour la santé si une lampe casse. Mais il vaut mieux prendre quelques précautions pour éviter tout risque comme ouvrir les fenêtres pendant 15 minutes.

**C'est le même organisme qui récupère les lampes en déchèterie et en grande surface.**

**VRAI.** Les lampes collectées auprès des déchèteries et magasins sont prises en charge par Récyllum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France. Ces opérations sont financées par l'éco-contribution, payées lors de l'achat d'une lampe neuve.

## LES SACS À VRAC



Adieu les sachets plastique ou papier ! Pour lutter contre le suremballage, rien de plus simple que... les sacs à vrac ! Réutilisables et lavables, ces sacs en tissu permettent d'acheter en vrac fruits, légumes, céréales, biscuits, fruits secs... Ils sont si légers qu'il est inutile de faire la tare lors de la pesée.

Le SITOM vous aide à adopter ce nouveau geste en mettant gratuitement à votre disposition des sacs à vrac. Vous pouvez les récupérer dans nos locaux (269, rue des Egratz) et sur nos stands lors de divers évènements.